

Au Rayol Canadel le 24/06/2012

Mme Coumarianos a donc effectivement refusé d'afficher notre lettre de démission sur les panneaux municipaux et de l'insérer sur le bulletin municipal, à la page réservée à l'opposition comme sollicité dans la lettre ci-dessus, ce qui confirme bien le manque de communication dénoncé et le non-respect de l'information dû aux citoyens. Par contre, le bulletin met en avant « l'écrasante victoire » de la majorité pour le vote du PLU par.....  
7 voix contre 6 !!!!!

En outre, le compte rendu du Conseil Municipal publié, a volontairement tronqué les interventions des membres de l'opposition ainsi que les propos tenus par le 1<sup>er</sup> adjoint au sujet de ses nouveaux « ennemis » de la majorité qui ont pour la 1<sup>ère</sup> fois, osé braver la voix du maître.

Par contre, le 1<sup>er</sup> magistrat n'a pas oublié d'invectiver sur le compte de la minorité, par écrit, « le peu de sens des responsabilités envers les gens qui les ont élus. », alors que nous avons lutté contre ses idées « autocratiques » pendant ces 4 années pour essayer de faire respecter le choix de près de 50% des électeurs qui nous avaient sollicité et que nous remercions.

L'information ne pouvant pas passer par le canal municipal (canal à sens unique), nous nous permettons de la diffuser ainsi, au nom de la liberté d'expression, en espérant que vous puissiez la transmettre à votre entourage